

La création d'entreprise avec un avocat

## Description

La création d'entreprise avec un avocat, qui maîtrise à la perfection la réglementation qui s'applique à chaque société, constitue le moyen le plus sûr de réaliser les démarches de manière correcte. L'accompagnement du professionnel permet également de bénéficier d'un gain de temps non négligeable.

Grâce à ses connaissances pointues en droit des affaires et son appui technique, toutes les démarches liées à la [création de l'entreprise](#) se réaliseront sans encombre. Il saura le guider tout au long de la procédure. En fonction des besoins, le futur entrepreneur peut faire appel également à un service en ligne ou un expert-comptable, au lieu d'engager un avocat.

[Créer mon entreprise en ligne](#)

## Quels sont les avantages à solliciter un avocat spécialisé en création d'entreprise lors de la création de celle-ci ?

La création d'entreprise avec un avocat **présente un certain nombre d'avantages**. Dans le cadre de la démarche, il met son expertise au service du nouvel entrepreneur. Connaissant la réglementation en vigueur, il lui prodiguera des conseils pertinents pour qu'il puisse mener à bien le projet.

Tout semblera ainsi clair que ce dernier trouvera finalement le processus moins complexe. En s'appuyant sur les services d'un avocat, le fondateur de l'entreprise parviendra par exemple à choisir de manière plus simple et rapide la [forme juridique](#) adaptée à son projet. Ils analyseront ensemble les impacts fiscaux liés à leur choix. Mais, le professionnel est surtout **utile en cas de litiges ou d'opérations juridiques complexes**.

## Expertise juridique complète

Pour pouvoir répondre à chaque interrogation de l'entrepreneur, **le spécialiste en création d'entreprise procèdera à l'analyse de divers points**, dont :

- Le capital minimal requis ;
- Le nombre d'associés envisagé ;
- La responsabilité des associés.

Il pourra ainsi facilement le guider dans son choix. En ayant recours à son service, le fondateur de l'entreprise bénéficiera d'une expertise juridique complète. Il ne risquera pas de **commettre des erreurs de débutant**, qui pourraient avoir un impact négatif sur le fonctionnement de la toute nouvelle structure. Aucun document ne sera oublié non plus.

## Maîtrise rédactionnelle des documents

La création d'entreprise compte parmi les démarches qui ont le plus d'importance pour un entrepreneur désireux de lancer et de développer une activité. **Habitué à rédiger les documents nécessaires à leur accomplissement**, l'avocat en droit des sociétés sait ce qu'il fait.

Quel que soit le cas de figure, l'intérêt du client reste une priorité pour le professionnel du droit. Il est **en mesure de rédiger toute sorte de documents**, dont le :

- Procès-verbal d'AG ;
- Contrat de sous-traitance ;
- Bail commercial.

## La maîtrise de la technique contractuelle

Ayant l'habitude de rédiger des contrats de toute sorte, l'avocat ne manquera pas **d'utiliser diverses clauses contractuelles pour protéger les droits de son client**. Elles ne risqueront pas d'aller à l'encontre de la volonté de ce dernier, parce que le professionnel n'a pas droit à l'erreur.

## Garantie de la responsabilité civile professionnelle

Lorsque l'on hésite encore sur la nécessité de se faire accompagner par un avocat, cette garantie fait toute la différence. Dans le cas où le professionnel du droit commettrait une faute professionnelle, **son client peut mettre en cause sa responsabilité civile**. Il obtiendra ainsi une indemnisation pour le préjudice causé.

En cas d'erreur, le fondateur de l'entreprise ne peut pas profiter d'une telle garantie s'il choisit d'accomplir les démarches de création tout seul. En choisissant cette option, il devra se servir des **modèles de contrat disponibles en ligne et qui ne sont pourtant pas tous fiables**.

## Les avantages d'un avo création d'une ent



Gain de temps



Accompagnement personnalisé



Expertise juridique complète



Maîtrise rédactionnelle des différents do



Utile lors de cas complexe ou de litige

### Quel accompagnement l'avocat en droit des affaires effectue-t-il lors de la création d'entreprise ?

La création d'entreprise avec un avocat **aide l'entrepreneur à prendre des décisions en toute connaissance de cause qu'il ne risquera** en aucun cas de regretter plus tard. Il ne pourra être que satisfait de ses choix en matière fiscale et

sociale.

## Rédaction personnalisée des statuts juridiques

D'une grande importance, ce document **prévoit les règles de fonctionnement de l'entreprise cliente**. Il organise par exemple les :

- Droits des associés ;
- Relations entre eux.

En soignant sa rédaction, **l'avocat évitera bien des problèmes**, tels que :

- La nullité du contrat ;
- Une action en justice ;
- Un dysfonctionnement structurel.

Le recours à son service présente également l'avantage de pouvoir personnaliser les statuts juridiques. Maîtrisant la technique contractuelle, il peut offrir à son client un accompagnement individualisé. En effet, il sera en mesure de **combiner les particularités de l'entreprise avec les exigences juridiques**.

En rédigeant le document, il tient compte de chaque préoccupation de son client, **ce qui rendra l'entreprise plus flexible**. Cette dernière pourra s'adapter ainsi plus aisément aux situations qui se présenteront éventuellement à elle.

Lors de la réalisation de cette mission, **l'avocat accordera une attention particulière sur les éléments suivants** :

- L'objet social de l'entreprise ;
- Le pouvoir des dirigeants ;
- La raison sociale ;
- La [clause d'agrément](#).

## Conseils juridiques

La création d'entreprise avec un avocat fait profiter de précieux conseils juridiques pour réussir au mieux le projet. **Il saura indiquer à l'entrepreneur ce qu'il doit faire** dans le cadre de la démarche. En effet, il lui donnera par exemple son avis sur :

- Les formalités légales ;
- Les coûts liés à la procédure ;
- La rédaction des statuts juridiques ;

- Le dépôt de marque ;
- La rédaction d'un pacte d'actionnaires ;
- La recherche de financement ;
- Les [aides à la création d'entreprise](#).

**À noter** : l'avocat peut accompagner les entrepreneurs aussi bien dans les démarches de création que de fermeture d'entreprise.

## Quel professionnel choisir lors de la création d'entreprise ?

**Dans le cadre de la démarche**, le fondateur de l'entreprise a le choix également de :

- Recourir à une LegalTech ;
- Faire appel à un expert-comptable.

Ci-dessous un **tableau comparatif qui aide à effectuer le bon choix** parmi les professionnels qui proposent un service d'accompagnement adapté aux besoins de l'entrepreneur. Chacun met ses compétences au service de la réussite de l'entreprise.

Avocat	Service juridique en ligne	Expert-comptable
--------	----------------------------	------------------

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsabilité civile professionnelle</li> <li>• Expertise juridique complète</li> <li>• Représentation et assistance en justice</li> <li>• Rédaction de statuts juridiques</li> <li>• Conseil dans le choix de la forme juridique</li> <li>• Réalisation des démarches administratives</li> <li>• Service personnalisé</li> <li>• Prévention de litiges</li> <li>• Service adapté aux entreprises de grande taille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation en ligne</li> <li>• Simple et pratique</li> <li>• Coût abordable</li> <li>• Services de conseil</li> <li>• Assistance d'experts juridiques</li> <li>• Formalités d'immatriculation</li> <li>• Gain de temps</li> <li>• Accompagnement professionnel</li> <li>• Adapté à une entreprise de petite taille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Spécialiste en gestion, finance et fiscalité</li> <li>• Spécialiste des chiffres</li> <li>• Élaboration du business plan</li> <li>• Réalisation de l'étude du marché</li> <li>• Accompagnement de qualité</li> <li>• Recherche de financement</li> <li>• Plus adapté à la création d'une société</li> </ul>
---	--	--

## Est-ce qu'un avocat peut faire du commerce ?

Non, un avocat ne peut pas exercer une **activité commerciale**, car cela est strictement interdit par les règles déontologiques de la profession.

Cette interdiction vise à garantir son **indépendance**, son **intégrité** et à éviter tout conflit d'intérêts avec ses clients.

**A noter :** Un avocat ne peut donc pas être commerçant, gérer une entreprise à but commercial ou pratiquer une activité relevant du commerce, comme la vente de biens ou la gestion d'un magasin.

Bien qu'un avocat ne puisse pas exercer directement une activité commerciale, il peut être **actionnaire ou associé** d'une société commerciale, tant qu'il n'en assure pas la gestion.

Par exemple, il peut détenir des parts dans une entreprise, mais sans occuper un poste de direction.

De plus, certaines activités annexes sont autorisées si elles restent compatibles avec

la profession d'avocat.

Il peut ainsi exercer des missions de **formation, de médiation, d'arbitrage ou de conseil** en dehors de son activité principale, sous réserve de respecter les règles fixées par le **Conseil de l'Ordre des avocats**.

## Quels sont les honoraires d'un avocat lors de la création d'une entreprise ?

Les honoraires d'un avocat pour la création d'une entreprise en France varient en fonction de la complexité du projet, de la forme juridique choisie et de l'expérience du professionnel. En moyenne, les tarifs se situent entre **800 € et 3 000 € hors taxes (HT)**.

Par exemple, le cabinet RC avocat propose des honoraires à partir de **800 € HT** pour la création d'une SASU ou d'une EURL, et **1 000 € HT** pour une SAS ou une [SELARL](#).

Ces montants incluent généralement la rédaction des statuts, les formalités d'immatriculation et les conseils juridiques personnalisés.

**Bon à savoir :** Il est important de noter que des frais supplémentaires, tels que les frais de greffe et les coûts de publication d'une annonce légale, viennent s'ajouter aux honoraires de l'avocat. Par conséquent, il est recommandé de demander un devis détaillé pour obtenir une estimation précise adaptée à votre projet.

## FAQ

### Comment ouvrir son propre cabinet d'avocat ?

Pour ouvrir son cabinet, un avocat doit d'abord être inscrit au barreau et choisir un statut juridique adapté. Il peut exercer en entreprise individuelle (EI), en SELARL (équivalent d'une SARL pour les professions libérales) ou en SELAS (plus flexible en matière de gestion). Il doit ensuite déclarer son activité via le Guichet Unique des entreprises, s'inscrire à l'URSSAF et souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle. Un local adapté, des outils de gestion et une stratégie de communication sont essentiels pour développer sa clientèle.

## Quelle forme de société pour un avocat ?

Un avocat peut exercer sous plusieurs formes juridiques. En individuel, il peut choisir l'entreprise individuelle (EI) ou l'EIRL (jusqu'à sa suppression définitive). Pour s'associer, il peut créer une Société d'Exercice Libéral (SELARL, SELAS) ou une Société Civile Professionnelle (SCP), qui sont adaptées aux professions réglementées. Le choix dépend de la fiscalité et du mode de gestion souhaité.

## Avocat SARL ou SELARL ?

Un avocat ne peut pas exercer sous forme de SARL, qui est réservée aux activités commerciales. En revanche, il peut opter pour une SELARL (Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée), qui fonctionne comme une SARL mais est adaptée aux professions libérales réglementées.